

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 23 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19**

**PRESENTS** : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme PARNIERE, M. AMODEO

**SECRETAIRE** : Mme RUBY-MONTEIL

**OBJET : DELIBERATION N°2024/0003 – AUTORISATION DE DONNER A L'ETUDE DE MAITRE DEBROSSE ET RODIER D'ENGAGER LES CESSIONS DES PARCELLES F2049 ET F2050**

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie rue de Chantalouette

➤ **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- **D'autoriser** la cession par la commune pour 50 € la parcelle F 2050 à M LANTERNAT et la cession par M LANTERNAT pour 50 € la parcelle F 2049 à la commune.
- 
- **D'autoriser** Madame la Maire à signer l'acte authentique à intervenir, en tant que représentant de la commune de CHATEAUNEUF LA FORET, rédigé devant notaire, par l'étude de Me DEBROSSE et RODIER, sise à BOISSEUIL,
- 
- **D'autoriser** l'étude de Me DEBROSSE et RODIER à engager les formalités nécessaires pour ces cessions,
- **D'habiliter** la Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 30 janvier 2024.

Mairie de CHATEAUNEUF-LA-FORET  
Da Maire,  
Françoise RIVET.